



21A003F

Bruxelles, le 10 mars 2021

Les syndicats distribuent un million d'exemplaires de la Gazette des salaires et appellent à une journée d'actions et de grève le 29 mars.

0,4% d'augmentation salariale, ce n'est pas sérieux !

La FGTB et la CSC veulent un Accord interprofessionnel (AIP) pour 2021 et 2022. Cet accord bénéficierait à 4 millions de salarié.e.s.

Malheureusement, les employeurs refusent toute possibilité d'augmenter les salaires au-delà de 0,4%, ce qui empêche un dialogue constructif.

Le banc patronal se retranche derrière la crise du Covid-19 pour dire que les entreprises n'ont plus de liquidités. Certes, beaucoup d'entreprises et de travailleurs ont souffert. Cependant, certains secteurs se portent très bien. Un certain nombre d'entreprises ont reversé de plantureux dividendes en pleine crise du corona. La période à venir sera celle de la reprise économique. Il ne faut donc pas loger toutes les entreprises à la même enseigne.

C'est pourquoi les deux syndicats demandent **de réelles négociations et de véritables augmentations de salaire.**

Après les journées d'action et de sensibilisation des 12 et 25 février derniers, nous distribuerons dans les prochaines semaines un million d'exemplaires de la « Gazette des salaires ». Toutes les dimensions de la notion de salaire y sont expliquées : le brut, le net, l'index, le rôle de la concertation sociale, l'importance d'un l'AIP, etc.

La FGTB et la CSC appellent à une large journée d'actions assortie de grèves dans diverses entreprises et organisations du secteur privé ce 29 mars et rappellent les points qu'ils souhaitent mettre à l'ordre du jour de la concertation sociale. Parce que ces éléments sont prioritaires pour le monde du travail :

- une marge indicative pour l'augmentation des salaires ;
- une augmentation sensible du salaire minimum et des bas salaires ;
- des accords pour améliorer les carrières professionnelles et les fins de carrière ;
- la modification de la loi injuste sur la norme salariale de 2017.